

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 66 (1927)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Lettre de la mi-avril  
**Autor:** Perret, David  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-221009>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## VILLE ET CAMPAGNE

**B**ENTRE nous, y a-t-il vraiment, dans notre canton, désaccord entre la ville et la campagne ? On serait tenté de le croire à entendre les discours de quelques-uns de nos magistrats s'efforçant de dissimuler le « fossé » existant entre le citadin et le campagnard. C'est un fossé imaginaire. Du reste, s'il existait effectivement, mieux vaudrait chercher à le combler qu'à le dissimuler.

Oh ! sans doute, certains discours prononcés dans nos assemblées législatives, dans des sociétés agricoles, dans nos fêtes, même, semblent faire quelque allusion à la chose. Nos campagnards reprochent aux citadins de vivre trop à la recherche de l'Etat. Mais ces derniers, rapports de gestion en mains, prouvent aisément qu'ils n'ont rien de plus que leur juste part et que les paysans ne sont pas plus mal partagés, sur ce point.

Les hommes des champs prétendent que la vie est bien plus dure à la campagne qu'à la ville. Ils allèguent toutes les occasions de divertissement et de plaisir qu'offrent nos cités à leurs habitants. Hélas ! s'il est des occasions que les citadins saisissent rarement aux cheveux, ce sont bien celles-là. Ils n'en ont pas le moyen. Les affaires, si elles sont difficiles à la campagne, ne le sont pas moins à la ville. Les caillies ne tombent pas toutes rôties dans la bouche des citadins, ni l'argent tout seul dans leur caisse. Il faut trimer ferme pour « nouer les deux bouts ».

Quand le lait, le pain, la viande, les légumes haussent de prix, c'est tout profit pour le campagnard. Mais pour le citadin... Il ne peut, en compensation, augmenter le prix de sa marchandise.

Non, au lieu de parler toujours du prétendu fossé, tâchons plutôt de nous entendre et serons-nous les coudes entre citadins et campagnards. Les temps sont durs, c'est entendu, surtout depuis la guerre. Nous avons tous notre corde à tirer. Or, pour adoucir la situation, pour l'améliorer, unissons nos efforts, partageons nos peines. Sans doute, les intérêts des villes et ceux des campagnes sont divergents, mais non inconciliables. C'est dans une patriotique solidarité, dans l'entr'aide, que nous devons chercher la solution du problème. Cherchons-la avec bonne volonté, avec le désir bien arrêté de la trouver. Et nous la trouverons !

Campagnards et citadins vaudois, la main dans la main !

J. M.

**Trop tard.** — Arlette et Jean-Paul (5 et 4 ans), jouent ensemble dans le jardin. Brusquement (quelle idée a traversé sa petite tête ?) Arlette cesse de courir, et se tournant vers son frère :

— Tu sais, Jeannot... et bien, j'aurais mieux aimé être un garçon !

Jeannot hausse les épaules, puis, avec conviction :

— Trop tard !... fallait le dire avant ton baptême !

**Stratagème.** — C'est l'anniversaire de Madame. A midi, Monsieur rentre, les mains vides.

— Comment, chéri, tu n'as pas même pensé à apporter quelque chose à ta petite femme ? Fi, le vilain égoïste !

— Au contraire, j'ai voulu garder mes mains libres pour pouvoir mieux te serrer sur mon cœur !



## PE LO TSALET-A-GOUBET

**C**O ne cognâi pas lo Tsalet-à-Goubet, clli cabaret de noutron Dzorât iô on sè pào repaître à bon compto et bâire dâo bon ? N'è pas tant lliien de Lozena. Lo principat l'è de savâi io l'è, sein quie on pào martsî bin grand teimps sein lâi arrevâ.

On iâdzo, on deçando que crâto — cein sè porrà bin que l'ètai onna demeindze, âo pào t'ître on delon, mettein que l'ètai on bon delon — dan, on delon, quauque monsu de pè Lozena que l'avant on tenot mobile (on tser à fû), l'avant décidâ d'allâ fricotâ po l'ao quatr' hâore pe lo Tsalet-à-Goubet.

S'eimbantsant dein la vâitere, fant veri lè segnoule, et pu... dzibllie amont l'Ours, pè Palindze âo dissime galop. Fasâi clli dzo quie on niolan dâo tonnerre, qu'on vâvâi rein à drâte et à gautse. L'ant tot parâi pu recougnâitre la Crâi-Blliantse. L'a faliu sâi lâi arretât on moment po laissi repôsâ lè segnoule et bâire onna golâie po ne pas avâi trâo sâi ein arreveint âo Tsalet. Quand sant reparti, lè niolan ètant asse fermo que du devant et fallâi sè tsouyi po sè recougnâitre. On fronnâve, fronnâve quand tot d'on coup ein a ion que fâ dinse :

— Mâ, l'è courie qu'on sâi pas oncora arrevâ, du lo teimps.

— Sé pas cein que sè passe, fâ on autro, mâ on vâi min de maison. On derâi que l'ant débâti lo Tsalet-à-Goubet. On devetrâi dza lâi itre.

Justo à sti moment, ie trovant vè on terrau lo pionnier que tapâve avoué sa pièce et son ratî su lè teppe âo bord de la tserrière.

— Dite-vâi, cantonnier — l'è on mot fin po dere pionnier — dite-vâi, cantonnier, que fâ ion dâi monsu, dièro no faut-te fère oncora de kilomètres po arrevâ âo Tsalet-à-Goubet ?

— Quasu quaranta mille repond l'achomameliôn.

— Quaisi-vo, quaranta mille kilomètres ? L'è po badenâ.

— Po badenâ ! on bi diabllo, clliau monsu ! J'è ètà à l'ècoûla âo Tsalet, et noutron régent, que l'ètai on tot crâno, du que l'è ora grand-prècaut dâi régent de tot lo paî, m'a dan apprâ que la terra l'è rionda et que s'on lâi vâo betâ onna cheintere, foudrà que l'ausse quaranta mille kilomètres de grantiau. L'è po cein que vo dio que se vo z'allâ per iô vo z'allâ ora, contre Ste-Catherine et Montprévâre, vo z'âi oncora quasu quaranta mille kilomètres po arrevâ âo Tsalet.

— Vâi mâ, l'ai dit ion dâi monsu que l'avâi lo mé bu pè la Crâi-Blliantse, jamé on lâi arreve po lè quatr' hâore. Et mè que i'è téléphonâ à Monsu Yosse !

— Nâ, pas per lé, vo lâi arreverâi pas po quatr' hâore, clliau monsu. Mâ sè vo fédè demi-

tor, dein duve menute vo z'allâ lâi tsesi dessu, du que vo lâi dépassâ de dou ceint mètre.

Sè sant reveri et sant arrevâ prâo vito, — mâ l'avant zu pouâire. Marc à Louis.

## LETTRE DE LA MI-ARVIL

**A**VEC le renouveau, voici que renaît le désir de courir la campagne, désir irrésistible auquel on cède, bien que le Jorat ne soit pas encore verdoyant. Mais l'air se fait plus doux, les senteurs de la terre gonflée de sève, s'élèvent aux rayons d'un soleil déjà chaud. Le Jorat, tel qu'il est, attire ceux qui vivent à ses pieds ; ceux qui, à l'horizon, voient se dessiner sa croupe opiniâtre et ses noirs forêts.

Autrefois, il était divisé en trois parties principales ; le Jorat méridional — les districts actuels de Lausanne et de Lavaux — le Jorat septentrional, qui se subdivise en Jorat d'Echallens, pour la zone occidentale, entre les villages de Froideville et de Montpreveyres, et le « Jorat l'Evêque » pour les zones orientales.

Ces deux zones dépendaient des Seigneurs d'Echallens et de l'Evêque de Lausanne. Le point de jonction de ces trois Jorat est marqué actuellement par la limite commune des districts de Lausanne, d'Echallens et d'Oron, et s'appelle « Borne des trois Jorat ». Pendant les guerres de Bourgogne, la seigneurie d'Echallens, qui était un fief des comtes de Savoie, prit parti pour Charles le Téméraire, contre les Suisses.

A l'issue de ces guerres, qui virent la chute et la mort du Duc de Bourgogne, les villes de Berne et de Fribourg s'emparèrent de toutes les terres d'Echallens et formèrent un bailliage commun. C'est ensuite de ce partage de souveraineté qu'une partie de la population d'Echallens et des localités voisines put rester attachée à la religion catholique, à laquelle elle appartient encore de nos jours.

Il y eut naturellement dans les bailliages communs, discussions et compétitions entre Fribourg et Berne. Berne poussa à la réforme et Fribourg défendait le catholicisme. Fribourg n'était pas le plus fort et l'irréparable eut lieu, Fribourg s'arrangea pour ne rien perdre.

Pierrefleury nous raconte de quelle manière les commis des deux républiques se partagèrent à l'amiable le trésor des sept églises : « Est à noter, écrit-il, que quand au partage de l'argenterie, comme calices, ciboires et autres choses qui étaient d'argent, le tout se partageait à belles balances par les dits ambassadeurs. Les dits affaires être ainsi faits et démenés s'en partirent les dits seigneurs et s'en tournèrent en leur pays en emmenant les biens meubles de nos églises. »

« Car les Huguenots étaient entreprenants, audacieux, et les papistes, en bon Vaudois, écrit de Reynold dans « Cités et Pays suisses », gémissaient et n'osaient point agir. »

« Mais notre devoir, continue de Reynold, est de rechercher, d'exalter ce qui nous unit, non point ce qui nous divise. A cette époque, deux hommes opposés par leurs croyances, frères par leur esprit, leur tempérament, leur race, le baneret Pierre de Pierrefleury et le prédicant Pierre Viret, tous deux nés à Orbe, y luttèrent,

Pierrefleur pour y prêcher l'ancienne foi, Viret pour y prêcher la nouvelle. »

Et ces deux hommes, qui paraissent si dissemblables ont une parenté, la parenté de style qui est, nous dit Pierrefleur, « le style du pays », un « rude, malorné et simple langage » et qui est, nous dit Viret, « mon patois ». Ce langage, ce style est la forme extérieure d'un même esprit, l'esprit romand, l'esprit vaudois.

Les qualités de cet esprit, ses caractères passifs et primordiaux, se retrouvent surtout chez Pierrefleur. Pierrefleur est bienveillant, timide, retenu, calme ; il se méfie de ce qui est nouveau, ses sentiments plus profonds que larges, l'attachent au lieu, à la tradition ; il a cependant de la clairvoyance, de la finesse, il sait critiquer, il voit les défauts et les erreurs même de ceux qu'il aime et qu'il défend.

Viret parle au peuple et comme le peuple : il connaît l'art de persuader un Vaudois, ce qui est difficile. Il y faut de la bonhomie, de la douceur ; il faut être habile, ne pas craindre de se répéter. Viret est familier, il est rustique avec les rustiques. Il s'adresse moins aux passions qu'aux intérêts. Il est parfois pesant et lourd ; c'est qu'il est un paysan qui marche avec de la terre aux souliers ; un paysan qui sent la glèbe, qui a les mains calleuses, et qui, ayant bien travaillé, va boire un verre. Et il le boira, peut-être en compagnie de Pierrefleur, dans l'une de ces auberges où l'on vous sert le vin du pays, un vin fait pour réconcilier les ennemis. Et de fait, aujourd'hui, le Jorat tout entier, le Jorat de Lavaux, le Jorat d'Echallens, le Jorat l'Évêque de Savigny, de Corcelles, de Ropraz, forme un bloc uni où les cœurs s'entendent dans un attachement commun à leur terre, fertilisée par des siècles de labeur. *Mme David Perret.*

**La Patrie Suisse.** — Comme présentation, richesse et variété des illustrations, il serait difficile de trouver mieux que le numéro 883 (13 avril) de la « Patrie Suisse ». Ce sont d'abord d'excellents portraits du chef d'orchestre et compositeur Robert Denzler, de Frédéric Broliet, l'éminent architecte et archéologue que Fribourg vient de perdre, de Philippe Robert, le décorateur du temple de Corcelles (Neuchâtel), de M. Paul Chaponnière, historien et critique d'art, de Mlle Marthilde et de M. Emile de Ribaupierre, les initiateurs de l'Orchestre du Conservatoire de Montreux et fondateurs de l'École de musique qui porte leur nom.

Voici, comme actualités, les accidents des Rochers de Naye et du chemin de fer Schuls-Taras-St-Moritz. Ce sont ensuite de belles vues du temple de Coppet restauré et du temple de Corcelles (Neuchâtel).

Ce sont encore de nombreuses et superbes reproductions d'œuvres d'art : le médaillon d'Ernest Roguin par Huguenin, le portrait de J.-E. Chaponnière, sculpteur, le Pradier et le médaillon Antoine Bovy, la prise d'Alexandrie du bas-relief de l'arc de Triomphe de l'Etoile par Chaponnière, l'arrestation de Tell, panneau de Hans Sandreuter, à Bâle, une vue de la croix du Roc de la Vache sur Zinal. Ce sont, enfin, les illustrations sportives, hockey sur terre, tournoi de gymnastique artistique et une page humoristique d'Evert van Muyden. P. R.

### ERREUR PIQUANTE

**J**ACQUES et Julien Dognon étaient frères et cultivaient sous l'attentive direction de leur père, un domaine imposant, franc de terres improductives et surtout d'hypothèques.

Ni l'un ni l'autre n'étaient mariés et l'autorité paternelle ne leur permettait des absences qu'aux jours indiqués sur le calendrier comme étant plus que fériés.

On turbinait d'ur chez le père Louis, aussi, quand le poulailler était ouvert, mes amis, on s'en donnait, et bien rare étaient les fois où l'on rentrait franc de collier.

Au militaire Jacques était fusiller et Julien tringlot. Il n'avait pas été question de monter en grade, le père Louis estimant que celui qui prenait des galons avait du temps à perdre, et que ses fils n'avaient pas le moyen d'en villipender une minute.

Jacques aurait bien voulu être caporal et Ju-

lien brigadier, mais, ni l'un ni l'autre n'en avaient osé exprimer le désir.

L'inspection annuelle avait lieu au chef-lieu de district et nos deux gaillards étaient partis astiqués et reluisants au pas cadencé pour aller exhiber leurs effets et leurs armes au représentant assermenté de la Confédération.

Inutile de vous dire qu'ils étaient contents, alors que le père Louis ronchonnait. Avec leur ci, leur ça, leurs chimagrées, leurs inspections, etc., je crois bien qu'ils viennent fous et qu'ils ne savent pas comment s'y prendre pour ruper nos pauvres impôts.

L'inspection passée, nos deux lulus ne s'étaient pas pressés pour rentrer au bercail. D'abord, on avait bu un verre avec les copains, fait un arrêt obligatoire à chaque pinte se trouvant sur le passage, puis terminé à l'auberge du village, où l'on avait mangé une fondue et chanté tout le répertoire de nos vieilles chansons, « Petite fleur... » « Quand les gais oiseaux passent », etc.

Ils étaient rentrés contents, mais chargés et avaient monté l'escalier de bois d'un pas pesant et point du tout cadencé.

Jacques se déshabilla tant bien que mal, mais il se déshabilla.

Julien ne put enlever que son képi et sa tunique et se glissa à côté de son frère avec son pantalon de cuir, ses souliers et ses éperons.

Morphée n'eut pas besoin de leur tendre les bras pour les endormir et cinq minutes après, une musique tout ce qu'il y a de plus moderne, rempli de ses accords tonitruants la petite chambre qui les abritait. Jacques rêvait à la bonne journée passée, aux bonnes blagues dites, Julien, qui était tringlot de première force, rêvait qu'il tenait sous lui un cheval récalcitrant, têt, aussi, il ne le ménageait pas.

Tout se serait bien passé s'il n'avait joint les gestes à la parole et labouré les pieds à Jacques avec ses éperons.

Ce dernier, que la douleur avait réveillé, ne put s'empêcher de lui dire :

— Nom de sort, tu aurais au moins pu te ronger les ongles !... *Chamot.*

### L'ESPRIT DES ÉCOLIERS

**N**A beaucoup parlé de l'esprit de Clémenceau ou de l'esprit de Sacha Guitry. Sans vouloir établir la moindre comparaison entre ces personnages célèbres et les humbles écoliers qui fréquentent nos classes primaires, il est permis de relever cependant les nombreuses boutades dont ces derniers émaillent leurs travaux écrits et leurs réponses orales. En voici quelques-unes, prises au hasard et dont l'authenticité est absolument garantie.

Au cours d'une leçon de géographie, le maître interroge :

— Quelle est la principale rivière du canton d'Argovie ?

Pas de réponse.

— Voyons, réfléchis, Aarau est sur cette rivière, on dit Aarau sur... Aarau sur...

Soudain le visage de l'élève s'éclaircit :

— Aarau sur le baudet ! répond-il avec conviction.

Autre question :

— Citez-moi une station de bains dans la Basse Engadine ?

L'élève : « Les bains de Schu... de Schu... de Schulthess ! »

Dans un travail écrit :

— La Tasmanie jouit d'un climat doux et lugubre (pour salubre).

A la leçon d'histoire, un garçon de 12 ans déclare qu'après la bataille de Sempach, 1.500 cadavres jonglaient (pour jonchaient) sur le champ de bataille.

Et cet autre qui affirme que, parmi les dogmes condamnés par Zwingli, il y avait : « la messe, le célibat des prêtres et la purgation ».

Le même élève soutient qu'à Kappel, les catholiques tuèrent Zwingli et le livrèrent aux « femmes » (pour flammes).

Les compositions de nos écoliers ne manquent

pas de pittoresque, comme on en peut juger par ce qui suit :

**Le hérisson.** — « Cet animal ne peut pas sauter parce qu'il a la queue trop courte. Lorsque le chasseur a passé, il se déroule (le hérisson et non le chasseur), sort sa tête et ses pieds et se branle encore longtemps après. Les hérissons sont très venimeux. Grâce à Dieu, beaucoup de personnes ont été piquées et sont mortes ».

Une fillette termine par ces mots sa composition sur l'obéissance :

« Quand on va en place et qu'on n'obéit pas, on vous f... à la porte ! »

Sur ce sujet : *Un jour de foire*, un garçon débute par ces mots : « Sur la place sont les chèvres, les moutons, les génisses et les belles vaches. Alors viennent les acheteurs qui en remplissent leurs paniers. »

Dans une composition sur l'automne, on trouve cette phrase : « De bon matin, on entend les mugissements des paysans qui tirent la charrie ! »

Ailleurs, cette naïveté : « Parmi les travaux que je préfère, il y en a beaucoup que je n'aime pas ! »

Et ce cri du cœur : « Le travail que je préfère, c'est surtout l'école quand on a les vacances ! »

A propos de l'ortie : « L'ortie nous fournit une bonne soupe, avec laquelle on fait une toile solide employée quelquefois à faire des cordages ! »

Sur une *course d'école*, une fillette conclut de la manière suivante : « Au retour, je pris une chope de bière, cela m'a rendue pompette et je branlais comme la queue d'un canard ! »

Un petit citadin, retour de la campagne, dit que « l'eau sert à abreuver l'homme et les animaux ; elle est beaucoup plus nuisible que toutes les autres liqueurs. »

Et ces quelques réflexions de deux ou trois naturalistes en herbe :

« Le *picvert* est appelé ainsi parce qu'il a des plumes de toutes les couleurs ; cet oiseau croit dans les bois. »

« La gorge du *pinson* est rouge et tout le reste du ventre est en bas bleu ; sa tête est vert écarlate. »

« Le *chêne* est un arbre forestier. Son fruit vient par un insecte qui s'est posé sur une feuille et a fait un œuf ; et il vient un gland pour les médecins et pour ceux qui ont des petits boutons blancs dans le cou, et aussi pour ceux qui ont la colique ! »

« Le poison de la *belladone* est si violent qu'une goutte versée sur la tête d'un oiseau suffit pour tuer l'homme le plus robuste. »

Sur ce sujet : *le porc*, un petit garçon écrit : « Les cochons ont une queue comme les bigous dis de ma maman. » Et, parlant de l'*éléphant*, son camarade termine sa composition par ces mots : « C'est un animal qui a une queue flexible aux deux bouts ! »

A la leçon de lecture, l'élève donne, comme suit, le compte-rendu du texte « *Nicolas le paresseux* » :

— Il vit passer sur la route un paysan attelé de deux bœufs qui traînaient un char de gerbes. Quelques réflexions d'élèves de dix à douze ans :

« Quand les noix sont mûres, on en fait de l'huile de vierge ! »

« Le facteur est un homme fédéral qui fait cinq portées par jour. »

« Si je pouvais voyager, j'irais visiter l'Inde, la Chine et le Japon ! »

Sur la fable du « *Lièvre et de la tortue* » : « Le lièvre voulut courir. Il prit son courage à deux mains, mais, malgré ses grandes jambes, la tortue arriva la première. »

« En été ont lieu les courses d'école ; c'est pourquoi, à cette saison, les cours d'eau grossissent et débordent. »

« L'appareil respiratoire de l'homme se compose des naseaux et de la trachée-artère. »

« Dans les régions équatoriales, on y trouve des forêts de vierges et de caoutchouc. »